



RAPPORT DE PRÉSENTATION

H ÉVOLUTIONS DU PLUI

PLUi approuvé le 19 décembre 2019

Mise à jour n°5

Arrêtée le 10/06/2024



H12_EVOLUTION DU PLUI DE MARSEILLE PROVENCE

Mise à jour n°5

H12 - Mise à jour n°5 des Annexes :

R5 – PPR Inondation

Sont remplacés et annexés

- Le PPRI de la commune de Septèmes-les-Vallons approuvé le 05/02/2024 ;
- Et le PPRI de la commune de Saint-Victoret approuvé le 07/12/2023.

R8 et R9 – Listes et cartographies des SUP

Sont remplacés et annexés :

- La liste des SUP d'Allauch du 05/02/2024
- La liste des SUP de de Ceyreste du 05/02/2024
- La liste des SUP de la Ciotat du 05/02/2024
- La liste des SUP de Marseille du 05/02/2024
- La liste des SUP de Plan-de-Cuques du 05/02/2024
- La liste des SUP de Saint-Victoret du 18/12/2023
- La liste des SUP de Septèmes-les-Vallons du 05/02/2024
- Et les cartographies des SUP des Bassins Nord, Sud, Est et Ouest

S09 PUP

Sont supprimés :

- Le PUP d'Allauch – Plateau de l'environnement
- Le PUP d'Allauch – Les Tourres
- Le PUP de Châteauneuf-les-Martigues – Charité
- Et le PUP de Plan-de-Cuques – Gardanens

S16 – Sursis à statuer

Sont supprimés :

- Le sursis à statuer de Marseille – Bessons-Giraudy
- Le sursis à statuer de Marseille – Capelette
- Le sursis à statuer de Marseille – Château-Gombert
- Le sursis à statuer de Marseille Façade Maritime Nord
- Le sursis à statuer de Marseille – Fifi Turin
- Le sursis à statuer de Marseille – Hauts de Sainte Marthe
- Le sursis à statuer de Marseille – Hauts de Mazargues
- Le sursis à statuer de Marseille – Ilot Marignon
- Le sursis à statuer de Marseille – Michelet

- Le sursis à statuer de Marseille – Notre Dame Limite
- Le sursis à statuer de Marseille – Peintres roux
- Le sursis à statuer de Marseille – Pluence Martellene
- Le sursis à statuer de Marseille – SAS Pôle Chape
- Le sursis à statuer de Marseille et Septèmes – Lignes Ferroviaire
- Le sursis à statuer de Marseille – Saint Marcel
- Et le sursis à statuer de Marseille – Frais Valons le Clos et la Rose

Est ajouté :

- Le sursis à statuer Marseille – Tram Nord

S22 – DUP

Est ajouté :

- DUP relative aux périmètres de protection des ouvrages du Canal de Provence (Verdon) pour le département des Bouches-du-Rhône